



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

---

### Section 1 • Identification du produit et du fabricant

---

<b>Nom du produit:</b>	LPS® Electro 140°
<b>Numéro(s) de pièce:</b>	00916, C00916
<b>Nom chimique:</b>	Hydrocarbures de pétrole
<b>Utilisation du produit:</b>	Un solvant à point éclair élevé et à faible odeur pour le nettoyage des pièces de précision.
<b>Coordonnées du fabricant:</b>	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Road, Tucker, GA, ÉUA 30084 <b>TÉL:</b> Canada & États-Unis: 1 800 241-8334 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8800 <b>FAX:</b> Canada & États-Unis: 1 800 543-1563 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8899
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence:</b>	Chemtrec: Canada & États-Unis: 1 800 424-9300 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 703 527-3887
<b>Site web:</b>	<a href="http://www.lpslabs.com">http://www.lpslabs.com</a>

---

### Section 2 • Identification des dangers

---

*Cette matière est considérée comme dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.*

#### Aperçu en cas d'urgence:

**Aérosol:** DANGER: Inflammable. Contenu sous pression. Nocif ou fatal si avalé.

**Vrac:** Sans objet

**Mode(s) de pénétration primaire:** Contact cutané et oculaire. Inhalation

#### Effets aigus potentiels sur la santé:

**Yeux:** Irritant pour les yeux.

**Peau:** Une exposition répétitive peut causer un dessèchement ou un craquement de la peau.

**Inhalation:** Une inhalation excessive des vapeurs peut causer; irritation de la trachée respiratoire, nausée, étourdissement et mal de tête.

**Ingestion:** Ce produit possède une toxicité orale aiguë faible, cependant, l'ingestion d'une quantité importante peut causer; nausée, vomissement et irritation gastro-intestinale. Peut causer des lésions si aspiré dans les poumons.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé:

**Effets carcinogènes:** NTP: Non IARC: Non OSHA: Non ACGIH: Non

**Effets mutagènes:** Aucun

**Effets tératogènes:** Aucun

**Organes visés:** Aucun



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

## Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Les personnes avec des maladies préexistantes du système nerveux central (SNC), conditions neurologiques, maladies cutanées, maladies respiratoires chroniques ou avec un fonctionnement affaibli des reins ou du foie devraient éviter l'exposition.

## Effets et symptômes:

Démangeaisons des yeux. Un contact répétitif ou prolongé avec la peau peut causer; rougeur, irritation et desquamation de la peau (dermatite). La respiration de fortes concentrations de vapeurs peut causer maux de tête, stupeur, irritation de la gorge et des yeux et effets sur les reins.

---

### Section 3 • Composition / Information sur les composants

---

Composante	No. CAS	Pourcentage massique
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	70 - 80%
3-Méthoxy-3-méthylbutane-1-ol	56539-66-3	20 - 30%
Bioxyde de carbone	124-38-9	1 - 5%

---

### Section 4 • Mesures de premiers soins

---

- Contact oculaire:** Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Si une irritation ou des rougeurs se manifestent, rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.
- Contact cutané:** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste.
- Inhalation:** Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.
- Ingestion:** NE PAS faire vomir à moins que la requête soit demandée par le personnel médical. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Si un vomissement spontané est sur le point de se produire, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est assoupie ou inconsciente, la placer sur son côté gauche avec la tête penchée. Ne pas laisser la victime seule. Obtenir du secours médical immédiatement.



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

---

### Section 5 • Mesures de lutte contre l'incendie

---

<b>Produits de combustion:</b>	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.	
<b>Danger communs d'incendie:</b>	Une chaleur intense causera l'ébullition du produit, les vapeurs résultantes pourrait causer une rupture explosive des contenants fermés.	
<b>Méthodes pour combattre les incendies:</b>	INCENDIE MINEUR: Utiliser une poudre chimique sèche. INCENDIE MAJEUR: Utiliser du bioxyde de carbone, un voile d'eau, de la fumée ou de la mousse. Refroidir les contenants avec un jet d'eau de façon à prévenir l'accumulation de pression, l'auto ignition et l'explosion.	
<b>Sensibilité à l'impact:</b>	Aucune	<b>Sensibilité à la décharge statique:</b> Oui
<b>Vêtements protecteurs en cas d'incendie:</b>	Les pompiers doivent utiliser des équipements complets, y compris des appareils respiratoires autonomes à pression positive conformes aux normes NIOSH pour se protéger des dangers potentiels d'une combustion ou d'une décomposition de produits dangereuses et d'un manque d'oxygène. Évacuer l'endroit et combattre l'incendie à partir d'une distance maximale ou utiliser des supports de boyaux d'incendie téléguidés ou des embouts programmables.	
<b>Remarques spéciales sur les dangers d'explosion:</b>	Les aérosols peuvent exploser s'ils sont chauffés, répandre l'incendie et détruire le système de sprinklers.	

---

### Section 6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

---

<b>Procédures de retenue:</b>	<b>Déversements et fuites mineurs:</b>	Éliminer les sources d'ignition. Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables.
	<b>Déversements et fuites majeurs:</b>	Éliminer les sources d'ignition. Établir un périmètre de sécurité et contrôler l'accès. Construire une digue loin en avant du déversement liquide pour assurer une collection complète de celui-ci. Ramasser le liquide libre avec des coussins absorbants, du sable ou d'autres matériaux absorbants inertes et non-combustible. Placer dans des contenants à rebuts appropriés pour en disposer plus tard.
<b>Procédures de nettoyage:</b>	Ramasser le produit libre et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.	
<b>Procédures d'évacuation:</b>	Ventiler l'endroit de la fuite ou du déversement. Garder éloigner les personnes non-protégées ou inutiles.	
<b>Procédures spéciales:</b>	Éliminer toutes sources d'ignition. Ventiler l'endroit. Porter un équipement de protection personnel pendant le nettoyage.	

---

### Section 7 • Manipulation et entreposage

---

<b>Manipulation:</b>	NE PAS vaporiser dans ou autour des sources d'ignition. Ne pas permettre au matériel de venir en contact avec la peau ou les yeux. Porter un équipement de protection adéquat durant la manipulation. Conserver le contenant fermé. Ne pas respirer les vapeurs ou les bruines. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver soigneusement après manipulation du produit.
<b>Entreposage:</b>	Conserver les contenants dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter toutes les sources d'ignition (étincelles ou flammes). Entreposer à une température supérieure à 4.4°C (40°F) et inférieure à 49°C (120°F).
<b>Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:</b>	Entreposer les aérosols comme des aérosols de niveau 3 (NFPA 30B). Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs.



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

## Section 8 • Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### Directives lors d'une exposition:

Composante	No. CAS	OSHA	ACGIH	NIOSH	Fournisseur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	5 mg/m3 (brouillard d'huile) PEL	5 mg/m3 (brouillard d'huile) TLV 10 mg/m3 (brouillard d'huile) STEL	5 mg/m3 (oil mist) TWA 10 mg/m3 (oil mist) STEL	171 ppm TWA
3-Méthoxy-3-méthylbutane-1-ol	56539-66-3	Non établie	Non établie	Non établie	Aucune rapportée.
Bioxyde de carbone	124-38-9	5000 ppm PEL	5000 ppm TLV 30000 ppm STEL	5000 ppm TWA 30000 ppm STEL	Aucune rapportée.

**Mesures de contrôle du procédé:** Fournir une ventilation générale et/ou locale pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs limites d'exposition au travail respectives.

### Équipement de protection personnelle

**Protection oculaire:** Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux législations appropriées. Une fontaine pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence sont recommandées.

**Protection pour les mains:** Normalement, aucune protection pour les mains n'est requise; cependant, si le produit devait être vaporisé pendant une longue période de temps, une vaporisation accidentelle sur la peau pourrait se produire. Si tel est le cas, porter des gants résistants aux produits chimiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournis par le fournisseur des gants.

**Protection respiratoire:** Une utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne requière pas l'utilisation d'une protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (listé ci-haut), utiliser une protection respiratoire approuvée par NIOSH (i.e. cartouche pour vapeurs organiques).

**Considérations générales d'hygiène:** Se laver soigneusement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence disponible.



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

### Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence:</b>	Liquide	<b>Couleur:</b>	Claire, incolore
<b>Odeur:</b>	Faible, similaire à l'éther	<b>Taux d'évaporation:</b>	< 0.1 (BuAc = 1)
<b>Description de la solubilité:</b>	25% dans l'eau	<b>Point éclair:</b>	> 60°C (140°F) - liquide versé
<b>Point d'ébullition (°C):</b>	174°C (345°F)	<b>Méthode du point éclair:</b>	Appareil Tagliabue à vase clos
<b>Densité relative (H<sub>2</sub>O=1):</b>	0.78 - 0.81 @ 20°C	<b>Température de décomposition:</b>	Non établie
<b>Densité de vapeur (air = 1):</b>	5.1	<b>Température d'auto-ignition:</b>	> 260°C (500°F)
<b>Pression de vapeur:</b>	0.49 mm Hg @ 20°C	<b>Limites d'inflammabilité (estimées):</b>	INFÉRIEURE: 1.2% SUPÉRIEURE: 13.1%
<b>Règle 1171 PPC:</b>	Non établie	<b>Coefficient de partage (n-Octanol/Eau):</b>	< 1
<b>Contenu en C.O.V.</b>	Aérosol: 96.8% selon les règlements fédéraux et d'états pour les produits à la consommation; 775 g/L selon SCAQMD Règle 102 Vrac: Sans objet	<b>Seuil de l'odorat:</b>	Non établie
<b>Point de fusion:</b>	Non établie	<b>Viscosité:</b>	Non établie
<b>pH</b>	Sans objet	<b>Volatils:</b>	100%
<b>Chaleur de combustion:</b>	> 30 kJ/g		

### Section 10 • Stabilité et réactivité chimiques

<b>Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Conditions à éviter:</b>	Conserver loin des sources d'ignition et de chaleur. Exposition directe aux rayons du soleil pour une période de temps prolongée. Température supérieure à 50°C (122°F).
<b>Incompatibilité:</b>	Extrêmement réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
<b>Décomposition dangereuse:</b>	La combustion générera de la fumée, possiblement épaisse et étouffante, conduisant à une visibilité nulle et les produits de combustion contiendront du monoxyde de carbone et du bioxyde de carbone.
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Ne se produira pas.



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

### Section 11 • Information toxicologique

#### Toxicité aiguë et chronique

##### A: Information générale sur le produit

Aucune étude de toxicité aiguë n'a pas été conduite sur ce produit. L'information donnée dans cette section se réfère seulement aux composants individuels contenus dans cette préparation.

##### B: Analyse des composantes:

Composante	No. CAS	LC-50	LD-50
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Non établie	> 10000 mg/kg / oral*
			> 3160 mg/kg / cutanée*
3-Méthoxy-3-méthylbutane-1-ol	56539-66-3	Non établie	4.3 g/kg / Oral / Rat
			> 2000 mg/kg / Cutanée / Rat
Bioxyde de carbone	124-38-9	470000 ppm / rat / 30 minutes	Non approprié

\* Donnée du fournisseur

### Section 12 • Information écologiques

**Mobilité:** Non établie **Persistance / Dégradabilité:** Seulement légèrement biodégradable

**Potentiel bio accumulateur:** Non établie **Autres effets négatifs:** Aucun connu

Des études écologiques n'ont pas été faites sur ce produit. L'information suivante est disponible pour la/les composante(s) de ce produit.

#### Écotoxicité

Effets sur les organismes:	Composante	No. CAS	Test	Espèce	Résultats
Toxicité aiguë sur les poissons	3-Méthoxy-3-méthylbutane-1-ol	56539-66-3	48-hre LC50	Oryzias latipes	7,400 ppm*
Toxicité aiguë sur les Daphnies	Aucune donnée disponible				
Inhibition bactériale					
Inhibition sur la croissance des algues					
Bio accumulation dans les poissons					

\* Donnée du fournisseur

Pour la composante 64742-48-9, aucune toxicité n'a été observée dans l'eau due à une solubilité dans l'eau extrêmement basse. Si le matériel est déversé sur le sol, certains effets toxiques potentiels pourraient se produire avant que la biodégradation ne fasse disparaître le produit.



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

### Section 13 • Considérations relatives à l'élimination

**Statut des déchets:** Les aérosols, si dépressurisés et vidés en laissant moins de 2.54 cm (1 pouce) de liquide, sont classifiés comme déchets non toxiques sous la norme 40 CFR 261.7 (É.U.A.). Si jeté aux déchets dans sa forme reçue, le produit aérosol porte le code de déchets D003 (É.U.A.).

**Élimination:** Les rebuts (déchets) doivent être disposés selon les législations et règles applicables sur le contrôle environnemental.

**Note:** L'addition de produits chimiques, le traitement de ou l'altération de ce produit de tout façon que ce soit, rend imprécise, incomplète ou inappropriée cette information sur la gestion des déchets. De plus, Les normes provinciales et locales sur la disposition des rebuts peuvent être plus restrictives que les normes et les lois fédérales.

### Section 14 • Informations relatives au transport

D.O.T. Routier	<b>Nom d'exposition:</b>	Commodité du consommateur	<b>No. de l'ONU:</b>	Sans objet
	<b>Classification dangereuse:</b>	ORM-D	<b>Nom technique:</b>	Sans objet
	<b>Sous-classe:</b>	Sans objet	<b>Étiquette dangereuse:</b>	ORM-D déjà sur la boîte
	<b>Groupe d'emballage:</b>	Sans objet		
Terrestre/Rail - ADR/RID	<b>No. de l'ONU:</b>	1950	<b>Classification ADR:</b>	2.1
	<b>Groupe d'emballage:</b>	Sans objet	<b>Code de classification:</b>	5F
	<b>Nom et description:</b>	AÉROSOLS, inflammable	<b>No. d'identification</b>	Sans objet
	<b>Étiquetage:</b>	2.1	<b>Nom technique:</b>	Sans objet
IMDG-IMO	<b>No. de l'ONU:</b>	1950	<b>Classe:</b>	2
	<b>Nom d'expédition:</b>	Aérosols	<b>Risques subsidiaires:</b>	2.1
	<b>Étiquetage:</b>	2	<b>Groupe d'emballage:</b>	Sans objet
	<b>Instructions d'emballage:</b>	P003, LP02	<b>EmS:</b>	F-D, S-U
IATA - ICAO:	<b>Polluant marin:</b>	Non	<b>Nom technique:</b>	Sans objet
	<b>No. de l'ONU:</b>	1950	<b>Classe:</b>	2.1
	<b>Nom d'expédition:</b>	Aérosols, inflammable	<b>Sous-classe:</b>	Sans objet
	<b>Instructions d'emballage:</b>	203, Y203 (Qté. Itée.)	<b>Groupe d'emballage:</b>	NA
	<b>Étiquetage:</b>	Gaz inflammable	<b>Nom technique:</b>	S/O

L'information sur le transport ci-haut est sujet à changement et doit être vérifiée avant l'expédition du matériel. Il est la responsabilité de quiconque offrant des matériaux dangereux pour expédition de s'assurer de la conformité avec toutes les normes applicables.

### Section 15 • Information réglementaire

**Normes fédérales américaines:**

**No. de rebuts dangereux selon RCRA:** D003

**Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980 (CERCLA):**  
Aucun

**Toxic Substances Control Act (TSCA):**  
Toutes les composantes de ce produit sont inventoriées sur la liste de TSCA et/ou en sont exemptes.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Hazard Categories:**  
Relâchement soudain de la pression, danger d'incendie, danger (aigu) immédiat pour la santé, danger (chronique) à retardement pour la santé.

**Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) sujet(s) au demande de rapport selon SARA Section 313 (40 CFR 372):**  
Aucune composante individuelle de la section 313 n'est présente à un niveau de 1% ou plus.

**Polluant dangereux pour l'air (HAPs) section 112:** Aucun



# FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

## LPS® Electro 140°

Date de la révision: 6 janvier 2012

Remplace: 7 mars 2011

### Règlementations d'états américains:

**Californie:** Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'état de la Californie comme causant le cancer, des déformations à la naissance ou endommageant le système reproductif.

**Californie et états OTC (Ozone Transport Commission):** Pas pour la vente dans les juridictions adoptant les modèles de réglementation de CARB et d'OTC pour les produits pour les consommateurs.

### Le droit de savoir du New Jersey:

Aérosol: Naphta lourd (pétrole) 64742-48-9 • 3-Méthoxy-3-méthylbutane-1-ol 56539-66-3 • Bioxyde de carbone 124-38-9  
Vrac: Sans objet

### Règlementations internationales

#### Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):

Toutes les composantes de ce produit sont incluses sur la liste intérieure des substances (LIS).

#### Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada:

Ce produit a été classifié selon les critères de dangers des réglementations sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient toute l'information requise par les réglementations sur les produits contrôlés.

#### Classification du SIMDUT:

Aérosol: Classe A, Classe B5, Classe D2B



#### Autres réglementations:

Ingrédients listés sous le protocole de Montréal:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Stockholm:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Rotterdam:	Aucun
Conforme à la norme RoSH:	Oui

### Section 16 • Autres informations

No. de fiche du SIMDUT: 300916 Nom du responsable pour la Préparation de la fiche du SIMDUT: Elena Badiuzzi Directeur à la conformité Téléphone: +1 770 243-8800	<b>HMIS 1996</b>	<b>HMIS III</b>	<b>NFPA</b> Inflammabilité  Santé Réactivité Spécial
	Santé: 1	Santé: [ ] 1	
	Inflammabilité: 2	Inflammabilité aérosol: 4 Inflammabilité vrac: S.O.	
	Réactivité: 0	Dangers physiques aérosol: 2 Dangers physiques vrac: S.O.	

#### Note au lecteur:

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Elena Badiuzzi, Directeur à la conformité  
LPS Laboratories, une filiale d'Illinois Tool Works